

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-quatre juillet deux mille vingt à 18h15,

Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

| | |
|---|---|
| NOMBRE DE CONSEILLERS | En exercice : 43 Présents à la séance : 34 |
| DATE DE LA CONVOCATION | 17/07/2020 |
| DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION | 31/07/2020 |

OBJET :

Rapport annuel 2019 - Utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS)

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Pascale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , M. Bruno PATRON , M. Alain BLANC , Mme Christiane BAR , Mme Isabelle DAVID , M. Thierry RESLINGER , M. Eric GARCIN , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Olivier PAUCHON procuration à Mme Catherine ASSO, M. Pierre PHILIP procuration à M. Gil SILVESTRI, Mme Chantal RAPIN procuration à Mme Martine BOUCHARDY, Mme Chiara GENTY procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, Mme Sabrina CAL procuration à Mme Evelyne COLONNA, M. Eric MONTOYA procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Charlotte KUENTZ procuration à Mme Isabelle DAVID, M. Christophe PIERREL procuration à M. Thierry RESLINGER, Mme Pimprenelle BUTZBACH procuration à M. Eric GARCIN

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Richard GAZIGUIAN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

La dotation de Solidarité Urbaine (DSU), instituée par la loi n°91-429 du 13 mai 1991 modifiée, constitue l'une des trois dotations de péréquation réservées par l'Etat aux communes en difficulté.

La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées.

L'article L.1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales prescrit que les communes bénéficiaires de la DSUCS doivent en justifier l'emploi au travers d'un rapport annuel présenté au Conseil Municipal, dressant l'état des lieux des politiques menées par la ville dans les domaines touchant à la jeunesse, aux services sociaux et à l'insertion des populations les plus fragilisées.

Ainsi, au titre de l'exercice 2019, une dotation a été attribuée à la Ville de Gap de **1 279 848 €**, dont la répartition de l'utilisation est la suivante :

| | | |
|------------------|--------------------|--|
| Actions sociales | 140 301 € | Subventions à diverses associations (dont chantiers d'insertion et entreprises d'insertion) : les Environneurs, l'APPASE, la Petite Ourse, Les Restos du Cœur, les Fils d'Ariane.... |
| Actions CCAS | 1 139 547 € | -Epicerie Sociale -Portage à domicile -Service Handicap -Service logement -Petite Enfance |
| TOTAL | 1 279 848 € | |

Décision :

Il est proposé aujourd'hui sur avis favorable de la Commission des Finances et du Budget du 16 juillet 2020 :

Article Unique : de prendre acte du rapport annuel 2019 portant sur l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine telle que décrite ci-dessus.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 43

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 05 AOUT 2020

Affiché ou publié le : 05 AOUT 2020